

Rapports REGDOC 3.1.1 pour l'année 2023

Selon le document d'application de la réglementation REGDOC 3.1.1, intitulé « Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires », les exploitants de centrales nucléaires au Canada doivent présenter des rapports officiels à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) concernant les événements définis dans les lignes directrices du document REGDOC 3.1.1.

Voici une liste des rapports d'événements associés au document REGDOC 3.1.1 qui ont été générés par les opérations de la centrale nucléaire de Point Lepreau d'Énergie NB en 2023. Énergie NB fait une mise à jour trimestrielle de cette liste.

Questions?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les rapports d'événements figurant sur la liste, les rapports d'événements des années précédents ou d'autres rapports sur les opérations nucléaires d'Énergie NB, communiquez avec **Kathleen Duguay** au 506-659-6433.

Rapports REGDOC 3.1.1 de la centrale nucléaire de Point Lepreau 2023

Rapports (1 ^{er} trimestre)	Description
ER-01910-2209-002-A-01	Arc électrique
ER-03101-2211-010-A-01	Puissance du réacteur
ER-71400-2301-009-A-00	Alerte d'incendie
ER-01500-2302-013-A-00	Prédéfinis réglementaires
ER-01500-2302-016-A-00	Prédéfinis réglementaires
ER-01500-2303-015-A-00	Prédéfinis réglementaires
ER-71400-2303-027-A-00	Alerte d'incendie
Rapports (2 ^{ième} trimestre)	Description
ER-34320-2304-014-A-00	Dépréciation de niveau 1
ER-63710-2304-027-A-00	Puissance du réacteur
ER-03500-2305-005-A-00	Limites d'analyse
ER-63710-2212-021-A-02	Changement de puissance du réacteur et la fuite qui s'en est suivie